

Compte rendu de la séance du mardi 02 juin 2020

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, Roseline PRADEILLES, José LOUREIRO, Serge LAPIERRE, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Régis JULIEN, Christophe DONNET

Absentes ayant donné procuration : Anne-Marie CAMPREDON à Marie-Thérèse CHAPELLE, Catherine DUBOST à André ROUX

Absents : Christophe NOURRY, Gilles DUSSART, Joséphine ROBERT.

Secrétaire de la séance : Marie-Thérèse CHAPELLE

*Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire : Décision Modificative. **Vote : 13 voix POUR.***

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 mars 2020.
Approuvé à l'unanimité.

2) Contrats territoriaux 2020 : VOIRIE

Monsieur le Maire précise que le matériel de la Communauté de Communes, utilisé par les agents techniques pour des travaux en régie, a été vendu. La commune va devoir orienter ses travaux d'une autre façon et sûrement faire appel aux entreprises privées.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les contrats ont été signés entre le Département de la Lozère et les collectivités territoriales pour la période 2018-2020.

Les travaux de voirie pour l'année 2020 :

Voirie de Ramponenche : 1 200 € HT

Chemin de Vallonge : 11 700 € HT

Mur de soutènement Les Roches : 5 286 € HT

Total des travaux : 18 186 € HT

Montant de la subvention accordée (40%) 7 274.40 €

Bernard Creissent précise, qu'il y a quelques années, une demande de participation avait été demandée aux utilisateurs du chemin de Vallonge.

Serge Lapierre demande si la commune pourrait mettre en place des barrières de dégel.

Monsieur le Maire informe qu'une subvention supplémentaire de 11 000 € a également accordée par le Département pour des travaux de voirie pour 2021.

Vote 13 voix POUR.

3) Cévenn'sonne : annulation de loyers

Monsieur le Maire propose soit de reporter ou d'annuler les loyers des mois de Mars à Mai.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'annuler les loyers du 15 mars au 31 mai soit l'annulation de 1 261.92 €.

Vote 13 voix POUR

4) Vote de crédits supplémentaires - DM n°1 Bédouès-Cocurès

Suite à une demande de la locataire, Monsieur le Maire propose d'acheter et installer une cabane de jardin d'environ 5m² et de poser une clôture la plus sobre possible (zone sensible)

Vote 13 voix POUR

5) Questions diverses

- Ecole : Marie-Thérèse fait un état des lieux
- site internet : problème de mise à jour et de maintenance. Christophe Donnet va former les 2 secrétaires pour l'utilisation du site internet.
- tombeau : l'entreprise interviendra la semaine du 15 juin pour remonter le tombeau.
- bureau du vote : organisation du second tour le dimanche 28 juin 2020
- visite des édifices religieux en période de crise sanitaire : les édifices resteront ouverts avec le respect des gestes barrières
- rue Chon Bartas : relance de l'entreprise AB Travaux
- éclairage de la Collégiale : un boîtier électrique étant détérioré, en attente de l'intervention du SDEE, l'éclairage de la Collégiale va donc être retardé.

Séance levée à 19h25

Vu le Maire

Vu la secrétaire.